

CONSEIL MUNICIPAL DU 08 MARS 2023

Présents : Messieurs Jean-Marc DELBOS, Sébastien LAC, Mme Christine LEBRETON, Arnaud BELHOMME, Xavier DAYRAL, Yves GOUTAL, Christian LESCURE, Laurent LIEUTAUD, et Madame Laetitia BESSE.

Absent excusé : Madame Danièle DEGOUL SAZOS ayant donné procuration à Mme Christine LEBRETON, Philippe MAIMPONTE.

Secrétaire : M. Laurent LIEUTAUD

Présentation des comptes administratifs

Monsieur le maire rappelle que le compte administratif est le récapitulatif de toutes les dépenses et recettes de l'année, close au 31/12.

Lotissement

Les chiffres du compte administratif sont uniquement liés à l'emprunt (fait pour l'acquisition du terrain), aux frais financiers et amortissement qui vont avec.

Il est voté à l'unanimité.

Commune

- Fonctionnement

Le compte administratif laisse apparaître un total des dépenses de fonctionnement de 226 991,02€ pour un total des recettes de fonctionnement de 327 465,83€ soit un excédent de fonctionnement de 100 474,81€

- Investissement

Le total des dépenses d'investissement s'élève à 162 937,10 alors que le total des dépenses d'investissement s'élève à 404 815,20€.

Cet excédent s'explique principalement par des dépenses prévues mais pas encore réalisées en 2022 dues à un peu de retard dans les travaux de la « maison des services ».

Ces « restes à réaliser » seront reportés au budget primitif de 2023.

Le doyen de l'assemblée fait voter l'approbation et l'affectation du compte administratif, le maire ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal vote le compte administratif à l'unanimité.

Monsieur le maire donne des pistes de réflexion au conseil municipal sur les choix des investissements et la variation des taux d'imposition en prévision du budget primitif 2023.

Questions diverses

- Monsieur le maire fait part au conseil municipal du souhait d'un investisseur d'implanter un parc éolien sur la commune, et du souhait de ce dernier de rencontrer le CM pour expliquer le projet.

Après discussion, le conseil municipal ne souhaite pas donner suite à cette initiative, jugeant ce type de projet trop clivant.

- Monsieur Goutal souhaite connaître les contraintes en fonction des différents périmètres de protection des captages d'eau publique.

Une recherche sera entreprise dans ce sens